



# LE GRIFFE

## AGENDA

**Lundi 18 mars : Réunion publique au foyer de Fons sur la création d'une piste cyclable entre St Mamert et Fons**

**Mardi 19 mars : Défilé carnaval des écoles dans le centre du village**

**Dimanche 24 mars : Vide grenier organisé par les associations de parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire**

**Samedi 20 avril : Journée taurine**

**Dimanche 28 avril : Marché du printemps**

**Dimanche 5 mai : Loto de plein air organisé par l'association des parents d'élèves de l'école maternelle**

**Lundi 8 mai Matin : Commémoration**

**Dimanche 9 juin: Elections européennes**

**Vendredi 21 juin : Fête de l'école maternelle**

**Vendredi 28 juin : Fête de l'école élémentaire**

**Jeudi 4 au samedi 6 juillet : fête votive**

**Samedi 13 juillet : Repas pour la fête nationale**

DEVELOPPEMENT DURABLE

ENFANCE

PROJETS

Chères Saint Mamertoises et chers Saint Mamertois

Les élus et l'ensemble du personnel municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2024 et vous adresser tous nos vœux de santé et de bonheur!

Que cette année soit riche en moments de convivialité et permette la réalisation de vos projets mais aussi des projets nécessaires au bien vivre à Saint Mamert !

A l'occasion des vœux de la municipalité j'ai tenu à rappeler que, dans un contexte international en tension, nous vivons dans un beau pays, celui des droits de l'homme, où les mots liberté, égalité, fraternité ont toujours du sens. Aussi il est important que l'éducation à la citoyenneté commence dès le plus jeune âge. C'est pourquoi, chaque début d'année scolaire, élus et enseignants, accordent une grande importance à la mise en place du conseil municipal des jeunes. Je félicite donc les 12 jeunes conseillers municipaux élus très démocratiquement en octobre dernier par leurs camarades d'école.

L'année 2023 fut rythmée par des faits marquants, des temps politiques forts, des projets prêts à débiter, des travaux essentiels et des évènements réussis !

## Trois faits marquants !

**L'obtention du label régional « Bourg Centre Occitanie »** qui reconnaît à notre village, de par ses commerces, ses services, ses écoles, son rôle de centralité au sein du bassin de vie regroupant les communes de Parignargues, Fons, Gajan, St Bauzely mais aussi Montpezat, Combas.

**L'approbation en conseil municipal du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** dans le cadre de la révision du PLU. Ce document, le PADD, a défini les grands axes de développement de la commune jusqu'en 2030 sur la base d'une croissance démographique estimée à 1 %, correspondant à un besoin d'environ 130 logements supplémentaires.; le PADD une fois approuvé permet de définir le zonage et de rédiger le règlement fixant les règles de construction dans chaque zone; ce travail étant quasiment achevé l'arrêt du projet de PLU devrait être acté en 2024 et l'enquête publique lancée.

**La commune lauréate de deux appels à projets pour le projet d'aménagement du site dit « de la cave coopérative » :** lauréate du « fonds friches » de l'Etat dans le cadre du Plan de relance et lauréate du dispositif régional « reconquête des friches en Occitanie »; ces deux « diplômes » en poche garantissent d'ores et déjà 670 000 € de subvention pour financer ce projet ! Par ailleurs, l'expertise de tous les biens (maisons, garages, piscines, clôtures...) situés dans le voisinage immédiat de la cave ayant été finalisée et les diagnostics environnementaux réalisés, les travaux de démolition devraient pouvoir débiter avant l'été.

## Trois temps politiques forts !

**Retrait de Saint Mamert et de la Communauté de communes du Pays de Sommières, pour le compte de la commune de Parignargues, du Syndicat intercommunal des écoles maternelles (SIEM)** qui gérait l'école maternelle du village et celle de Fons depuis 1978. Ce retrait a été acté en fin d'année par arrêté du préfet. Ainsi, depuis ce 1er janvier la commune gère directement l'école maternelle du village. Les 5 agents assurant des fonctions d'ATSEM font dorénavant partie du personnel communal. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe municipale!

**Opposition unanime du conseil municipal au projet de l'entreprise « Total Energie » d'implanter 5 éoliennes dans le massif des Lens:** projet porté par la commune de Moulézan pour lequel le préfet doit prendre prochainement une décision, l'enquête publique étant terminée. De nombreuses communes du territoire, le député de la 5ème circonscription, deux sénateurs gardois, la présidente du Département sont également opposés à ce projet qui n'a rien de « durable » et dont les conséquences environnementales sont préoccupantes notamment en matière de risque incendie.

**Poursuite en justice la société Orange** pour non respect des règles d'urbanisme lors de l'installation en 2019 de l'antenne chemin de la Gare ; après échec de nos tentatives de conciliation par avocats interposés nous nous obstinons pour essayer d'obtenir son déplacement.

## **Deux projets prêts à débiter !**

**La rénovation de l'école élémentaire** et du restaurant scolaire ; le cabinet d'architectes a quasiment finalisé le projet en concertation avec les élus, les enseignants, les agents et les parents d'élèves. Le permis de construire devrait être déposé d'ici l'été. Ce sera un gros chantier qui devrait débiter par la construction du nouveau restaurant scolaire et durer au moins deux ans.

**La requalification du quartier de la Galinière, des Acacias et de la Mazade** ; les réseaux des rues Galinière et Acacias ont été remis en état et enfouis en 2022 ; reste à faire de même rue de la Mazade. Les travaux de remise en état des réseaux d'eau, et d'assainissement viennent de débiter. Le Syndicat mixte d'électricité du Gard enfouira en suivant les réseaux aériens puis pourront être réalisés les aménagements sécuritaires et paysagers ainsi que l'enrobé.

**Et puis ont été réalisés des travaux essentiels** comme ceux qui permettent d'économiser l'énergie et de mieux gérer nos déchets ! Travaux auxquels nous sommes très attachés car vertueux pour l'environnement et pour nos finances !

**Pour économiser l'énergie** quoi de mieux que de ne pas en consommer ! c'est pourquoi dès l'été 2022 nous avons fait le choix de l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit. Ce choix n'a pas été remis en cause depuis. En complément il devenait urgent d'accélérer la rénovation de la totalité de l'éclairage public : les travaux confiés à l'entreprise Daudet ont débuté fin 2023. Ils devraient être terminés d'ici quelques semaines.

**Des travaux pour mieux recycler les biodéchets** : en complément de la distribution de composteurs individuels par l'Agglomération de Nîmes Métropole, deux sites de compostage collectif ont été installés sur la commune : un « Place des écoles » à côté des ateliers municipaux et un 2ème dans l'enceinte de l'école élémentaire pour la cantine ; un 3ème site devrait être installé en 2024 sur le parking de la maison Dumond. Rappelons que depuis le 1er janvier 2024 la loi impose un tri des biodéchets à la source; donc plus de déchets compostables dans les ordures ménagères!

**Des évènements encore très réussis** tout au long de l'année 2023! Le repas des aînés en chanson et dans la bonne humeur, le carnaval des écoles, la journée taurine, le gala de danse, les fêtes des écoles, la Ronde des vendanges sportive et familiale, le forum des associations toujours animé, des marchés colorés, les Rendez-vous aux Jardins, les spectacles de l'Agglo, Halloween, des conférences, les nombreux lotos ... ont été des moments très conviviaux organisés grâce aux bénévoles qui oeuvrent dans les nombreuses associations et à l'investissement des élus en particulier trois conseillers municipaux, Clémence Cossart, Patrick Courtes et Eve Garrido. Merci à tous !

En ce début de 5ème année du mandat je ne peux conclure cet éditorial sans adresser de sincères remerciements aux agents qui travaillent à nos côtés pour gérer la commune au quotidien et mettre en œuvre les projets pour notre village, remercier les bénévoles qui participent au bon fonctionnement de la bibliothèque et à la commission extra-municipale pour la gestion des déchets et souhaiter la bienvenue à Monsieur Max Lozano qui a pris ses fonctions de policier municipal en septembre dernier. Je ne peux conclure sans remercier toutes celles et ceux d'entre vous qui ont participé aux réunions d'information et de concertation organisées par la municipalité. Réunions qui permettent des échanges constructifs preuve de votre attachement à notre village et à la qualité de son cadre de vie !

Au plaisir de vous retrouver lors des moments de convivialité et encore tous mes meilleurs vœux pour cette année 2024 !

Catherine BERGOGNE



# EVENEMENTS 2023

**Juillet**

**13 JUILLET**

Une très belle soirée d'été pour fêter la fête nationale avec les Saint Mamertois.



**Septembre**

**MARCHE NOCTURNE**

Après une crise sanitaire et une météo capricieuse, la première édition du marché nocturne fut un franc succès. Une belle soirée de fin d'été qui a permis aux Saint Mamertois de se retrouver pour un moment convivial sur la place des écoles avant de reprendre le tourbillon de la rentrée !



**FORUM DES ASSOCIATIONS**

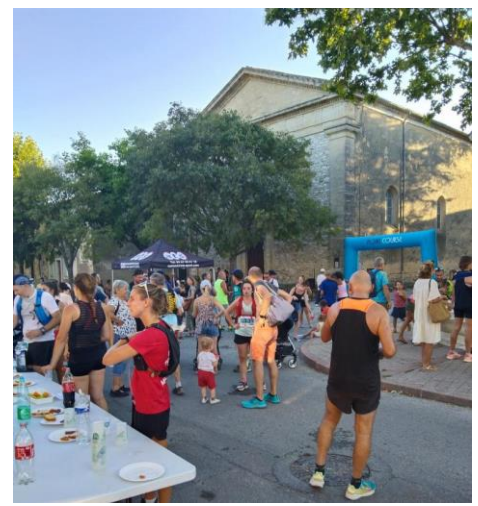
C'est toujours avec plaisir que nous avons accueilli les associations du village lors du forum des associations le samedi 9 septembre 2023. De nombreuses personnes sont venues se renseigner, faire des essais ou s'inscrire. Cette matinée très conviviale a été l'occasion de rencontrer la quasi-totalité des associations du village.





## RONDE DES VENDANGES

Cette année encore c'est dans une ambiance chaleureuse que les coureurs ont participé à la Ronde des Vendanges. Pour cette édition 2023 des clubs de course à pied régionaux et même extra régionaux nous ont fait l'honneur de participer à cet évènement sportif. La nouvelle édition 2024 va changer de nom, de date et de parcours, elle aura lieu **le 23 juin 2024 à 10h00**. Ce sera un Trail découverte de 10 km. Vous serez informés prochainement de sa future dénomination et découvrirez bientôt le parcours sur les réseaux sociaux. Sportives et sportifs, nous vous attendons nombreux !



## Octobre

### MATINEE SUR LA REDUCTION DES DECHETS

Le 14 octobre dernier, la municipalité a organisé une journée sur la réduction des déchets sous un nouveau format. En collaboration avec l'association des parents d'élèves (APE) Les Pequelets un vide grenier a été organisé sur la place des écoles. En fin de matinée, les membres de la commission extra-municipale en charge de la gestion des biodéchets ont organisé un atelier sur le compostage directement sur le site de compostage collectif. En début d'après-midi, les bénévoles sont allés ramasser les déchets dans le village.





## Novembre

### COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le mandat du conseil municipal des jeunes 2023-2024 a débuté avec la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Le devoir de mémoire est devenu une priorité pour ces tous jeunes élus qui ont mis du cœur à la préparation de cet événement. Le choix du texte, la prise de parole devant le monument aux morts, le respect de l'instant solennel, une nouvelle fois nous pouvons être fiers de l'engagement de nos jeunes citoyens.



## Décembre

### TELETHON

Les 1er et 2 décembre, Saint Mamert s'est une nouvelle fois uni à l'Association Française de lutte contre les Myopathies (AFM). Les élus du conseil municipal des jeunes ont très vite compris la nécessité de se mobiliser afin de récolter un maximum d'argent pour aider les chercheurs, les malades et leurs familles. Ainsi, dès le vendredi 1er décembre à la sortie de l'école, ils étaient présents pour vendre les gâteaux du CMJ. Nous remercions les parents pâtissiers de s'être mis aux fourneaux.





Le samedi matin, sous un magnifique soleil, nous avons pu inaugurer la première édition de la « marche de capitelles » : 5 kilomètres, de belles rencontres et de jolies découvertes !



La manifestation s'est terminée par le désormais traditionnel « LOTO du TÉLÉTHON ».



Cette année encore les commerçants et associations du village ont fait preuve d'une grande générosité fournissant de nombreux lots qui, ajoutés aux bons d'achats offerts par les élus, ainsi que les cartons pleins offerts par la municipalité, ont fait de ce loto un franc succès.

Merci à tous ceux qui sont venus tenter leur chance, tous ensemble nous avons relevé le défi en battant notre record de l'année dernière. En effet, à l'issue de cette belle journée, la cagnotte s'élevait à **1 920 €** qui seront reversés à l'AFM.

Bravo et merci à toutes et tous. Rendez-vous l'année prochaine pour faire encore mieux !



## MARCHE DE NOËL

Le marché de Noël s'est tenu sous un beau soleil le dimanche 17 décembre au foyer et sous le grand chêne. Un sympathique moment de partage juste avant les fêtes de fin d'année pour le plaisir des plus petits avec le passage du Père Noël qui a distribué des chocolats et l'animation du château gonflable, et des plus grands avec les différents stands. A l'année prochaine !



## Janvier

### VŒUX

Le vendredi 12 janvier se sont déroulés les traditionnels vœux du Maire. A cette occasion, les nouveaux diplômés ont été récompensés et les nouveaux habitants sur la commune ont été accueillis.

Tout l'équipe municipale vous souhaite une bonne année 2024 !





## REPAS DES AINES

Quel plaisir de retrouver nos aînés autour d'un moment de convivialité ! C'est dans la bonne humeur générale qu'environ 120 personnes se sont retrouvées au foyer le mercredi 17 janvier, pour partager un délicieux déjeuner concocté par le Traiteur des Halles de Lunel, Monsieur Sébastien Bouture. Orchestrée par Patrick LOBET et son spectacle y'a d'la joie, l'ambiance était au rendez-vous pour le plus grand plaisir de chacun.

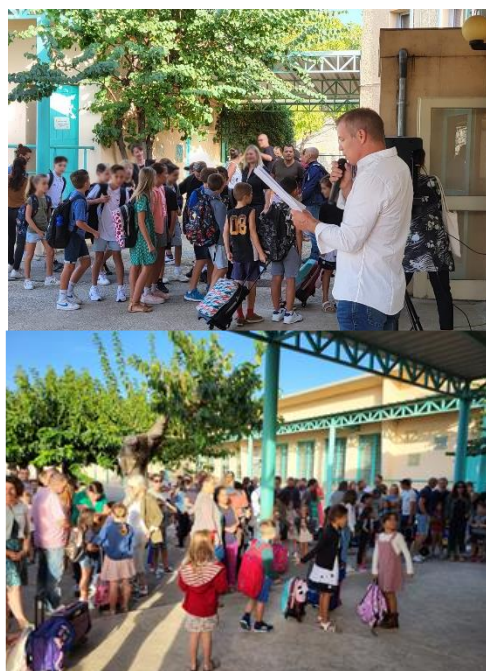


## ENFANCE/JEUNESSE

### La rentrée

Après de longues semaines de vacances estivales, petits et grands étaient finalement heureux de reprendre le chemin de l'école. Cartable au dos (ou à roulettes), ils allaient retrouver copains, maîtres et maîtresses et surtout, la cour de récré !

Pas de grands changements du côté des effectifs. L'école maternelle accueille 74 élèves sur 3 classes. L'équipe enseignante reste inchangée, notons l'arrivée de Maéva PAPA VOINE qui partage la classe de Stéphanie IMBERT pour les moyennes et grandes sections. L'école élémentaire accueille cette année 144 élèves répartis sur 6 classes. Nous souhaitons la bienvenue à Laura DAUMET qui reprend la classe de CE1 après le départ de Madame DROSS. C'est une année pleine de projets qui commence, grâce aux équipes éducatives ultra motivées. Professeurs des écoles, agents territoriales spécialisées des écoles maternelles (ATSEM), accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH), nous vous souhaitons une belle année scolaire 2023-2024.



### Le Nîmes Métropole Jazz Festival

En ce début d'année scolaire la cour de l'école a pris des airs de salle de concert à ciel ouvert. Avec le duo Amaléa les enfants ont découvert des sonorités venues d'ailleurs. Des rythmes endiablés sur lesquels petits et grands ont pu se laisser entraîner, réalisant parfois de très jolies chorégraphies. Un très joyeux moment que nous devons à la voix incroyable de Léa, au talent de son musicien et à toute l'équipe de l'Agglomération de Nîmes Métropole.





## Le SIEM, la fin d'une aventure intercommunale de 45 ans

Le Syndicat Intercommunal des Ecoles Maternelles (SIEM) a été créé en 1978. Il regroupait 5 communes : Fons, St-Mamert, Gajan, St-Bauzély et Parignargues. En 1984, une première école de 3 classes est construite à St-Mamert, après l'achat d'un terrain par le SIEM. Une 4<sup>ème</sup> classe est ajoutée en 1994. La population continuant d'augmenter dans les 5 communes, il faut agrandir de nouveau. Le choix se porte sur la commune de Fons qui propose un terrain à l'euro symbolique. La construction se réalisera en 2007 avec 2 classes. La démographie aidant, une extension avec 2 classes supplémentaires ainsi qu'une cantine seront construites en 2016. En 2017, 4 communes vont faire partie de l'Agglo de Nîmes, alors que celle de Parignargues rejoindra la Communauté de Communes du Pays de Sommières (CCPS). Ces changements retardent la restructuration du SIEM qui est à l'ordre du jour depuis 2011. Il faudra attendre 2023 pour aboutir à un projet consensuel et envisageable financièrement pour les 5 communes. Le choix a été fait par St-Mamert et Parignargues (via la CCPS), en accord avec les autres communes, de sortir du SIEM. Le choix a été acté le **21 décembre 2023** par arrêté du Préfet. La commune de St-Mamert gère donc l'école maternelle depuis le **1<sup>er</sup> janvier 2024**. Depuis ce jour, les 5 agents de l'école font partie des agents de la commune : 3 agents techniques faisant office d'ATSEM, Khadija El Gourari, Roseline Renieville et Lydie Berrez ainsi que 2 agents pour le temps méridien, Elena De Prezzo et Morgane Marty-Barletta. Nous leur souhaitons la bienvenue !

Comme pour l'école élémentaire, une convention permettra d'accueillir les enfants de Parignargues dans notre école maternelle.

Béatrice Dernoncourt, ex vice-présidente du SIEM, aura une délégation de fonction pour aider à la gestion de cette école.

### Matinée Petite Enfance

On était Là ! Le 6 décembre au foyer de St Mamert du Gard, l'équipe du Relais Petite Enfance et du Lieu d'Accueil Enfants Parents de l'Association Temps Libre a proposé un événement très jeune public autour de l'Ombre et de la Lumière. Sur un air de fête de fin d'année, une marionnettiste, Sophie Laporte, nous a fait découvrir l'univers d'Anatole prêt à tout pour rejoindre son canard adoré. Un spectacle plein de poésie qui a été suivi par différents ateliers : théâtre d'ombre, projection d'objets ou encore ombres chinoises. La matinée s'est comme toujours terminée dans la convivialité... Autour de la prise d'un repas ! Un grand merci aux enfants, parents, grands-parents et assistantes maternelles qui ont fait vivre cet événement. Un grand merci à la mairie de St Mamert du Gard pour son aide matérielle et logistique mais aussi au Syndicat Mixte Leins Gardonnenque et la CAF du Gard qui rendent possibles ces initiatives.





## Noël

Un premier trimestre s'achève et déjà approchent les fêtes de fin d'année.

Un moment très attendu par tous, et l'occasion d'organiser le goûter de Noël offert par la municipalité. Madame le Maire ainsi que Monsieur Guigues, adjoint à la voirie, étaient présents pour assurer la distribution dans la cour.

L'association des parents d'élèves, en a profité pour remettre aux enfants les cadeaux de Noël arrivés en avance, chacun a reçu un livre et la cour a été dotée de nouveaux jeux de construction.



## Du nouveau pour le périscolaire

### NOUVEAU TRAITEUR

Le marché du précédent traiteur arrivant à son terme, la municipalité a lancé un appel d'offres pour la rentrée de janvier. C'est le traiteur « De la Terre à l'Assiette » qui a été retenu. Du champ à la cuisine, « De la Terre à l'Assiette » propose une restauration hautement qualitative pour améliorer les repas pris quotidiennement par les enfants en restaurant scolaire. Ils travaillent avec des agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et producteurs locaux proposant des produits issus de l'agriculture biologique. En 2023, l'entreprise « De la Terre à l'Assiette », labellisée Ecocert et estampillée 3 carottes « En Cuisine », a remporté la « Victoire des cantines rebelles » qui récompense les meilleures cantines de France. En sélectionnant « De la Terre à l'Assiette », nous avons fait le choix d'en finir avec la cuisine industrielle pour privilégier une entreprise locale, à taille humaine et valoriser le « fait maison » en lien avec le patrimoine gastronomique régional.

Et il semblerait que les papilles de nos jeunes élèves en soient satisfaites. Bon appétit !

### TARIFS

Un bilan de mi-mandat a fait apparaître la nécessité de revoir les différents tarifs appliqués au périscolaire. Entre l'inflation que nous subissons tous depuis des mois, l'augmentation des prix de l'énergie, les négociations commerciales avec le traiteur du restaurant scolaire, il est devenu inévitable de réévaluer l'ensemble des tarifs appliqués, tout en restant en dessous de la moyenne des tarifs appliqués sur notre territoire.

Ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier, les tarifs ont évolué tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous.

	Avant le 1 <sup>er</sup> janvier	Après le 1 <sup>er</sup> janvier
Cantine	3.80 €	4 €
Cantine non réservée	5 €	8 €
Études surveillées école élémentaire de 16h30 à 17h30	Gratuit	1 €
Accueil du soir école élémentaire de 17h30 à 18h30	1€	Gratuit



## MODALITÉS DE RESERVATION

Avec le nouveau traiteur, nous avons dû adapter et modifier les modalités de réservation. Dorénavant, les repas de la semaine N doivent être réservés et réglés via le logiciel, au plus tard le jeudi de la semaine N-1 avant 9h. Il n'y aura plus de rajout/annulation possible au-delà de ce délai.

En ce qui concerne l'école élémentaire et l'étude surveillée, les restrictions d'horaires ont été assouplies. Certains parents pouvaient avoir besoin d'un mode de garde dès 16h30, mais ne souhaitaient pas pour autant inscrire leur enfant à l'étude. Or, jusqu'à présent un élève inscrit à l'étude ne pouvait pas quitter l'école avant 17h30. Depuis la rentrée de septembre, nous autorisons les parents à récupérer leurs enfants entre 16h30 et l'entrée en salle de classe pour l'étude. Le temps de récréation entre la fin des cours et le commencement de l'étude, permettant cette souplesse. Pour des raisons évidentes de responsabilités, il fallait encadrer la surveillance de ce temps de latence. Ainsi, si un mode de garde est souhaité à partir de 16h30, une réservation "ETUDE" est obligatoire afin que l'enfant soit inscrit sur les listes et qu'il ne puisse pas quitter l'école. Il est alors sous la responsabilité des agents de la commune. Depuis le 1er janvier 2024, ce service de 16h30 à 17h30 est facturé 1 €. A l'issue de l'étude surveillée, à 17h30, les élèves peuvent soit quitter l'école, soit rester à l'accueil du soir jusqu'à 18h30 maximum. Dans ce cas, une réservation « ACCUEIL » est nécessaire via le logiciel. Cette heure supplémentaire de garderie n'est pas facturée.

L'organisation de chacun des services, dépendant de ces nouvelles conditions de réservation, nous remercions chacun de bien veiller à les respecter.

---

### Les parents d'élèves

L'année scolaire est ponctuée d'événements festifs, sportifs ou culturels, tels que des ateliers théâtre ou cirque. Chaque animation, portée par les équipes d'enseignants toujours très motivés, nécessite forcément un financement.

Que ce soit pour les médailles remises lors du cross de l'école élémentaire, les cadeaux distribués à l'occasion des goûters de Noël, le spectacle offert aux élèves de la maternelle et tant d'autres surprises qui jalonnent l'année, derrière toutes ces animations il y a des équipes de parents d'élèves qui ne ménagent pas leurs efforts pour organiser ou récolter des fonds.

Ils sont nécessaires au bon déroulement de toutes ces animations, et nous les retrouvons également à la tête du carnaval et des incontournables fêtes des écoles.

Nous les remercions pour leur implication, ainsi que tous les parents qui les soutiennent dans leurs diverses actions.

Vous êtes parents d'élèves, ou grands-parents, et vous souhaitez vous investir au sein de ces associations ? devenez membres actifs, et participez

ponctuellement à l'organisation d'une action. Prenez contact avec votre association :

École maternelle (APE) : Présidente Madame Laura MARTIN [ape.stmamert30730@gmail.com](mailto:ape.stmamert30730@gmail.com)

École élémentaire (ALE) : Présidente Madame Axelle GELOT [ale.stmamert2023@gmail.com](mailto:ale.stmamert2023@gmail.com)





# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

## Elections

Chaque année, les élèves de l'école élémentaire expérimentent la vie démocratique.

Tout commence par un appel à candidature lancé auprès des classes de CE2, CM1 et CM2. Les élèves désireux de s'investir dans la vie du village présentent ensuite leur programme à l'ensemble de leurs camarades dans la cour de l'école, en présence de Madame le Maire et de l'adjointe en charge des affaires scolaires et du CMJ.

Puis vient le temps très solennel des élections, au foyer. Munis de leur carte d'électeur, les 144 élèves ont défilé dans les isoaloirs, bulletin de vote en main pour enfin glisser l'enveloppe dans l'urne. A voté ! Les jeunes conseillers élus l'année dernière procèdent au dépouillement, les résultats sont clos et le conseil municipal des jeunes 2023-2024 est défini.

Sont élus cette année Nohan BRANDEL, Noam BRIS, Neal CHABAUD, Lola CIERNIAK et Lola CONESA. Ils rejoignent Asseel ALJBILY, Méline BRIS, Luigi BUFFET REBIERE, Lucas COMPAN, Mathis GALVEZ, Clara LUCAS et Lily ZIMINI.

Très vite, il faut se mettre au travail : Matinée zéro déchets, cérémonie du 11 novembre et le Téléthon, sont les premières échéances à venir.





Trombinoscope du nouveau conseil municipal 2023-2024



Méline BRIS



Asseel ALJBILY



Lola CIERNIAK



Lily ZIMINI



Lucas COMPAN



Mathis GALVEZ



Lola CONESA



Luigi BUFFET REBIERE



Neal CHABAUD



Noam BRIS



Nohan BRANDEL



Clara LUCAS



# TRAVAUX

## Les travaux réalisés

Réfection de l'enrobé de l'entrée du village suivie de l'installation d'un nouvel abri-bus et de racks à vélo.  
Élagage et abattage des arbres malades.



Entretien des divers bassins de rétention de la commune.

Élagage et enlèvement des bois morts du chêne de la victoire  
et du platane du griffe.





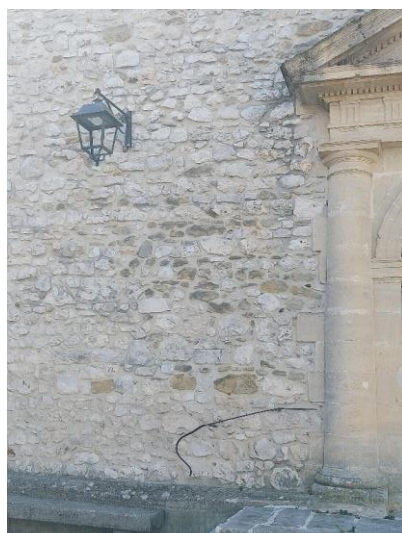
Changement d'une porte en bois très dégradée du foyer, par une porte en pvc.  
Remplacement des filets pare ballons et filets de but au petit stade place des écoles.



Création d'un terrain de pétanque au parc des associations avec mise place de bancs.  
Création d'un ralentisseur rue de la Cardonille et taille de la haie le long du trottoir pour une meilleure circulation piétonnière.



L'entreprise Daudet procède depuis quelques jours au changement de l'éclairage public traditionnel par du Led moins énergivore. Sur 300 points lumineux de la commune 236 font l'objet d'un remplacement.  
Le coût de l'opération s'élève à 196 478 € TTC et sont subventionnés en partie par le fond vert (Etat) et par l'agglomération de Nîmes Métropole à hauteur de 116 976 €.





---

## Les travaux en cours

---

Les travaux de renouvellement des réseaux humides, eau potable et assainissement rue de la Mazade, ont débuté lundi 5 février pour une durée de 3 mois. La circulation sera perturbée en fonction de l'avancement du chantier. Une réunion avec les habitants du quartier a eu lieu le jeudi 25 janvier.

## DEVELOPPEMENT DURABLE

### Plateforme déchets verts

Les membres de la commission Extra-municipale en charge de la gestion des biodéchets ont ouvert la plateforme les samedis matins et après-midi de mi-octobre à mi-novembre pour récupérer les déchets verts produits sur la commune et le premier samedi en 2024 pour récupérer les sapins de Noël. L'objectif de cette plateforme est de pouvoir proposer aux Saint Mamertois un endroit pour déposer leurs déchets verts lors des coupes au printemps et à l'automne. Les dates d'ouvertures pour le printemps vous seront prochainement communiquées.

### Gestion des biodéchets

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets est généralisé et concerne tous les professionnels et les particuliers. C'est pourquoi le Gouvernement accompagne les collectivités dans la mise en place de solutions à destination des citoyens, et rappelle aux professionnels leurs obligations.

Afin d'encourager la généralisation du tri à la source des biodéchets, Nîmes Métropole poursuit la mise en place du programme « Territoire 100% compostage » amorcé il y a plus d'un an, en optant pour une distribution gratuite pour l'ensemble des habitants du territoire, de composteurs individuels ou lombricomposteurs.

## URBANISME

### Plan Local d'Urbanisme (PLU), la concertation se poursuit

Après avoir réalisé le diagnostic du territoire et validé le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), les élus poursuivent leur travail épaulé par le bureau d'étude Verdi pour élaborer le règlement et valider les orientations d'aménagement programmé (OAP). Le PLU va définir pour le futur les zones urbanisables en tenant compte des contraintes notamment liées aux risques naturels (risque incendie, risque inondation). Par ailleurs, il est primordial de prendre en compte la protection des zones humides, la sauvegarde des terres agricoles et la préservation des espaces naturels. Toutes ces contraintes, ainsi que les documents cadre comme le SCOT Sud Gard ou le plan local de l'habitat (PLH) vont fixer les possibilités de développement de notre commune. Ainsi notre projet de développement durable affiche l'accueil d'environ 127 logements supplémentaires à l'horizon 2033. Ce nouveau PLU va permettre entre autre, la réalisation du projet de la cave coopérative avec l'implantation de nouveaux commerces, de logements et d'équipements communaux. En complément de la densification de l'enveloppe bâtie, le projet de PLU va permettre d'ouvrir à l'urbanisation au nord-est du village sur environ 1 hectare. En continuité du village et à proximité des équipements (foyer d'accueil médicalisé et gendarmerie), ce secteur est notamment situé, dans l'axe d'élargissement de la centralité le long du chemin de la Gare et plus proche de la gare ferroviaire de Fons / Saint-Mamert. De plus, il reste plus facilement accessible (proximité avec la RD22, proche du cœur de village) et aisément raccordable aux réseaux d'eaux et d'assainissement. Il est aussi le moins impactant sur la qualité des espaces agricoles et naturels de la commune. En fin d'année des réunions de concertation ont été conduites par les élus auprès des commerçants du village, des associations et des agriculteurs pour présenter le projet et recueillir les remarques, les analyser et le cas échéant les prendre en compte dans le nouveau PLU.

Le travail sur le PLU se poursuit avec l'objectif d'arrêter lors d'un prochain conseil municipal le projet de PLU.

Dans le cadre de la poursuite de la concertation, les élus tiendront des permanences pour les personnes qui souhaitent faire des remarques ou se renseigner sur le projet de PLU avant le dépôt officiel pour instruction auprès des personnes publiques associées (SCOT, Services de l'Etat, Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, ...).

L'enquête publique officielle devrait avoir lieu au dernier **semestre 2024**.

Pour rappel, un registre papier est toujours disponible en mairie pour formuler des remarques ou des doléances officielles sur le projet de PLU ainsi qu'une adresse mail : [plu@st-mamertdugard.fr](mailto:plu@st-mamertdugard.fr) et un formulaire en ligne sur le site internet : [mairiest-mamertdugard.fr](http://mairiest-mamertdugard.fr)



## Rénovation urbaine, projet de la cave coopérative, à la recherche du bon équilibre

La commune a confié à la Société Publique Locale (SPL) Agate l'étude de programmation du projet de la cave coopérative. La définition du projet avance et l'estimation de son coût aussi. La SPL Agate est concessionnaire de l'opération, c'est donc elle qui réalise pour le compte de la commune. La société publique locale mène depuis 2022, toutes les études règlementaires et environnementales préalables à la destruction des bâtiments. Un dossier de déclaration précisant les dispositions règlementaires et les mesures compensatoires vis-à-vis des espèces protégées a été déposé auprès des services de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie. Le but de cette démarche est d'obtenir l'autorisation de détruire le bâtiment après avoir permis aux chauves-souris et au couple de faucon de partir vers d'autres sites de repos ou de nidification plus favorables. Une fois ces dispositions prises, nous espérons une destruction des bâtiments avant l'été.

En parallèle, les élus reçoivent toujours des candidats intéressés par des futurs locaux pour le développement de nouveaux commerces de proximité pour les habitants de Saint Mamert et des villages voisins. Pour rappel le projet global comprend, diverses typologies de logements, des terrains à bâtir, des commerces, une maison des services.

Un travail spécifique est conduit de façon régulière entre les élus, les services de la SPL Agate et les différents organismes (Nîmes Métropole, PETR Garrigues Costières) afin d'évaluer en fonction de son avancement et des conditions économiques, le coût du projet et les aides possibles.

Le projet avance avec l'objectif permanent de rechercher un équilibre économique et une participation la plus faible possible de la commune.

Une réunion publique devrait être programmée dès que la date exacte des travaux de destruction sera arrêtée. Elle sera l'occasion de présenter l'avancement du projet, un plan de financement estimatif et un calendrier prévisionnel des prochaines étapes.

## Signature du contrat « Bourg Centre Occitanie » le 15 janvier 2024

Signature du contrat « Bourg Centre Occitanie » le 15 janvier 2024

La label « Bourg Centre Occitanie » reconnaît à notre village, de par ses commerces, ses services, ses écoles, son rôle de centralité au sein du bassin de vie regroupant les communes de Parignargues, Fons, Gajan, St Bauzely mais aussi Montpezat, Combas....

Ce label régional repose sur un contrat avec nos principaux partenaires financiers, Région, Département, Agglomération de Nîmes Métropole, Pays Garrigues Costières, qui décrit les projets du village pour la période 2022-2028 et facilite l'obtention des subventions. Il nous a déjà permis d'obtenir 80% de subvention pour le projet d'aménagement de la Place des Ecoles réalisé en 2022.

Ce contrat a été officiellement signé par Madame le Maire et tous les financeurs le 15 janvier 2024.





# COMMERCANTS

Petite nouveauté au café bar de Saint Mamert. L'établissement vous propose un point relais colis ainsi qu'un point relais pressing. Vous pouvez suivre toutes les nouveautés, informations, manifestations de celui-ci sur Facebook (groupe écho autour d'un café).

## ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections européennes auront lieu le dimanche 09 juin 2024. Vous avez jusqu'au 03 mai 2024 pour vous inscrire sur la liste électorale de la commune. Vous pouvez également vérifier votre inscription sur le site Service public.fr (en mentionnant tous vos prénoms) ou bien téléphoner au 04.66.81.10.47 afin d'éviter les erreurs le jour du vote.

## ETAT CIVIL

### AVIS DE NAISSANCE

VASSAL NAVARRO Ayden, Joseph né le 10 novembre 2023 à Nîmes  
IRITI Elio, Michel Manuel né le 8 décembre 2023 à Nîmes

### RECONNAISSANCE AVANT NAISSANCE

PROUT Alexis et ALIZÉ Hélène le 24 juillet 2023  
VASSAL Yohan et NAVARRO Paola le 8 novembre 2023

### PACS

CONSTANT Cyril, Damien Marc et COMBE Christelle, Christiane Nathalie pacsés le 03/10/2023

### MARIAGE

MOREL Marvin, Noel et DANIS Morgane, Irène Maria union célébrée le 2 septembre 2023

### DÉCÈS

SUCHE Monique, Yvonne épouse BOUET décédée le 15 juillet 2023 à l'âge de 88 ans.  
BOUET Georges, Gaston décédé le 30 août 2023 à l'âge de 85 ans.  
TRINQUIER André, René décédé le 4 octobre 2023 à l'âge de 95 ans.  
MISSUD Catherine, René décédée le 9 octobre 2023 à l'âge de 58 ans.  
WÖHREL Régis, Jean décédé le 4 décembre 2023 à l'âge de 60 ans.  
MEURANT Michel, Marceau décédé le 16 décembre 2023 à l'âge de 92 ans.

### TRANSCRIPTION DE DÉCÈS

IAFRATE-GIUSTI Béangère épouse CHAVATTE décédée le 27 août 2023 à Nîmes, à l'âge de 47 ans.  
MEZRARA Ahcène décédé le 20 décembre 2023 à Nîmes, à l'âge de 53 ans.  
PONCET Bernard, René décédé le 31 décembre 2023 à Alès, l'âge de 71 ans.



# INFORMATIONS PRATIQUES

## HORAIRES DE LA MAIRIE

### A PARTIR DU 1 MARS

Lundi : 13h30-18h30

Mardi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

Mercredi : 8h30-12h00

Jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h00

## COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Place de la Mairie

30730 Saint-Mamert-du-Gard

Accueil : 04.66.81.10.29

Email : [mairie@st-mamertdugard.fr](mailto:mairie@st-mamertdugard.fr)

Site : [www.mairiest-mamertdugard.fr](http://www.mairiest-mamertdugard.fr)

## PERMANENCES DES ELUS

En semaine et tous les samedis matins sur rendez-vous.

## CONSEILLER NUMERIQUE

François-Joseph DUJEU

06.44.83.27.65

[francois-joseph.dujeu@conseiller-numerique.fr](mailto:francois-joseph.dujeu@conseiller-numerique.fr)

## GENDARMERIE DE ST MAMERT

2 rue Nelson Mandela

30730 Saint-Mamert-du-Gard

04.66.81.10.33

Mercredi : 8h00-12h00 14h00-18h00

Vendredi : 8h00-12h00 14h00-18h00

Les jours fériés : de 09h00 à 12h00, de 15h00 à 18h00

## GENDARMERIE DE ST CHAPTES

450 rue du Stade 30190 Saint-Chaptes

04.66.81.20.73

Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi : de 8h00 à 12h00, de 14h00 à 18h00

Dimanche : de 9h00 à 12h00, de 15h00 à 18h00

Les jours fériés : de 09h00 à 12h00, de 15h00 à 18h00

## BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture en période scolaire:

Mardi : 16h30-18h30

Samedi : 10h00-12h00

Pendant les vacances : Samedi : 10h00-12h00

Tel : 04.66.81.10.29

Email: [biblisaintmamert@gmail.com](mailto:biblisaintmamert@gmail.com)

## ECOLE MATERNELLE

04.66.81.19.54

[siem@st-mamertdugard.fr](mailto:siem@st-mamertdugard.fr)

## ECOLE PRIMAIRE

04.66.81.14.97

## SIVOM LEINS GARDONNENQUE

4 rue Denis Diderot 30190 Saint Gènies de Malgoires

Accueil : 04.66.63.00.80

Site : [www.leinsgardonnenque.fr](http://www.leinsgardonnenque.fr)

Email : [contact@leinsgardonnenque.fr](mailto:contact@leinsgardonnenque.fr)

## ORDURES MENAGÈRES

Passages ordures ménagères : Mardi & Vendredi

Passages tri sélectif : Jeudi

## DECHETERIE DE LA ROUVIÈRE

Du lundi au samedi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

04.66.02.54.54

## ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS

[dctdm@nimes-metropole.fr](mailto:dctdm@nimes-metropole.fr)

04.66.02.54.54

## NUMEROS PRATIQUES

Fuite d'eau urgence : 06.87.73.81.84

EDF-GDF : 0810.030.810

ERDF : 0810.058.714

Nîmes-métropole : 04.66.02.55.55

Conseil départemental : 04.66.76.76.76

Préfecture : 0820.091.172

Enedis (Service d'urgence) : 09 726 750 + N° département,

le service client étant le 09.69.32.85.62  
GrDF : dépannage 24h/24 et 7j/7 : 0800 47 33 33

GrDF : raccordements et conseils :

0810 224 000

ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) Tél. : 04.66.21.22.23

## SERVICES D'URGENCE

SAMU : 15

Gendarmerie/Police : 17

Pompiers : 18

Toutes urgences : 112

Centre anti-poison Marseille : 04.91.75.25.25

SOS mains-urgences : 04.66.04.31.46

Pharmacie de garde (week-end et jours fériés) : 3237

Police Municipale : 06.09.20.32.02

Gendarmerie nationale : 04.66.81.10.33

SOS mains-urgences : 04.66.04.31.46

Enfants disparus : 116 000

Sida Info Service : 0800 840 800

Infos Coronavirus : 0800 130 000

Femmes victimes de violence : 39 19 (Gratuit 7/7 et 24h/24)

Enfance en danger : 119 (Gratuit et confidentiel 7/7 et 24h/24)